



Un Lauréat du 20e Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion (SJPEG) recevant son parchemin des mains du Ministre d'État béninois, Abdoulaye Bio Tchané.



LUNDI CAMES

NUMÉRO 428 ● SEMAINE DU 28 JANVIER AU 5 FÉVRIER 2023

LUNDI CAMES FAIT PEAU NEUVE

Le Service communication a le plaisir de vous présenter le nouveau design de Lundi CAMES... AGRÉABLE À LIRE!



CAMES

Ouverture du 21^e Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion (SJPEG)

Le 21^e Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion (SJPEG) se tiendra du 06 au 15 novembre 2023 à Niamey (Niger).

Le Secrétaire Général invite les responsables des Institutions d'Enseignement supérieur et de Recherche de l'espace CAMES à lui communiquer avant le 1^{er} avril 2023, la liste de potentiels candidats et les noms des professeurs titulaires susceptibles d'être présidents ou membres de jurys selon différentes spécialités du Concours.

Par ailleurs, les **candidats sont invités à soumettre leur dossier en ligne**, dans la période allant du 1^{er} mars au 31 mai 2023, sur le site e-CAMES : www.cames.online.

La date limite de transfert des dossiers en ligne est fixée au 31 mai 2023, délai de rigueur.

Lire Page 04

 **LUNDI** CAMES
L'HEBDOMADAIRE DU CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE
POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

01 BP 134 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46/

Courriel : communication@lecames.org

Site internet : www.lecames.org

SOMMAIRE

ACTUALITÉS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Ouverture du 21 ^e Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion _____	4
Lancement de la 45 ^e session des CCI : procédures de candidature _____	5
45 ^e session des CCI : rappel des procédures de candidature _____	6

CAMESPACE

Sénégal : Lancement officiel du Statut National de l'Étudiant-Entrepreneur (SNEE) _____	7
Québec-Côte d'Ivoire : Signature d'un protocole d'accord sur la mobilité des étudiants _____	7
Guinée/Coopération universitaire : La Ministre Diaka SIDIBÉ signe un mémorandum d'entente avec son homologue saoudien _____	8
Mali : Le Ministre Amadou KEÏTA préside un Conseil des ministres extraordinaire de WASCAL _____	8
Niger : Le Ministre Mamoudou DJIBO lance la semaine africaine des sciences et de la recherche _____	9
Bénin : Mise en place de la Délégation au Contrôle et à l'Éthique dans l'Enseignement supérieur (DCE) _____	9

OPPORTUNITÉS

Appels à candidatures _____	10
-----------------------------	----

AGENDA

Activités prévues au titre de l'année 2023 _____	12
--	----



LUNDI CAMES

L'HEBDOMADAIRE DU CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE
POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Directeur de la publication : Pr Souleymane KONATÉ

Directeur de la rédaction : Pr Ali DOUMMA

Rédacteur en Chef : M. Assalih JAGHFAR

Secrétaire de la rédaction : Mme Virginie KARAMA

Contributeurs : Dr (MC) Saturnin ENZONGA YOCA,
M. Issoufou SOULAMA, M. Guillaume NIKIEMA, M.
Ifoni Briand IDOSSOU, Mme Affissath ATTANDA,
Mme Pascaline KOURAOGO

Maquette : M. Assalih JAGHFAR



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

01 BP 134 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46/

Courriel : communication@lecames.org

Site internet : www.lecames.org



ACTUALITÉS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Ouverture du 21^e Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion

Le 21^e Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion (SJPEG) se tiendra du 06 au 15 novembre 2023 à Niamey (Niger). Les modalités d'organisation des épreuves de cette session (mode présentiel ou bimodal) vous seront précisées ultérieurement.

Le Secrétaire Général invite les responsables des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche de l'espace CAMES à lui communiquer avant le 1^{er} avril 2023, la liste de potentiels candidats et les noms des professeurs titulaires susceptibles d'être présidents ou membres de jurys selon différentes spécialités du Concours.

Par ailleurs, les candidats sont invités à soumettre leur dossier en ligne, dans la période allant du 1^{er} mars au 31 mai 2023, sur le site e-CAMES : www.cames.online.

La date limite de transfert des dossiers en ligne est fixée au 31 mai 2023, délai de rigueur.

Les documents ci-après cités, entrant dans le cadre de la composition des dossiers, peuvent être téléchargés sur le site institutionnel du CAMES (www.lecames.org) :

- Conditions d'inscription au Concours SJPEG ([Télécharger](#))
- Fiches de renseignements à remplir par les candidats et à joindre au dossier de candidature ([Télécharger](#))
- Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, dont il faut renvoyer le formulaire d'engagement signé et daté ([Télécharger](#)).

En cas de difficultés pour la numérisation et la transmission des dossiers en ligne, les Campus du Nouvel Espace Universitaire Francophone et l'AUF peuvent apporter assistance aux candidats.

Deux (2) adresses email sont créées pour assister les candidats :

- Assistance_technique@comes.online
- Assistance_procedure@comes.online

Toutefois, un (1) exemplaire du dossier physique doit être présenté à la commission institutionnelle d'étude de conformité des dossiers, mise en place par chaque université.

Lancement de la 45^e session des CCI : procédures de candidature

Le Secrétaire Général du CAMES, Pr Souleymane KONATÉ, a l'honneur d'informer les Recteurs/Présidents d'université et Directeurs généraux des Centres de recherche des pays membres du CAMES que conformément à la Résolution N° SO-CM/CAMES/2021-018 du Conseil des Ministres, la 45^e session des Comités Consultatifs Interafricains se tiendra en bimodal.

Les travaux des Comités Techniques Spécialisés (CTS) auront lieu du 03 au 23 juillet 2023 en ligne et ceux du Comité Consultatif Général (CCG) du 27 au 29 juillet 2023 à Lomé au Togo en présentiel.

Les préinscriptions ont débutées depuis le 15 décembre 2022 et se poursuivront jusqu'au 15 février 2023 à 23 h 59 GMT, sur la plateforme e-CAMES : www.cames.online.

À cet effet, veuillez trouver ci-dessous, des recommandations et bonnes pratiques afin d'accompagner les candidats de votre institution à s'inscrire sur les listes d'aptitude du CAMES.

Dans le cadre du programme Silhouette du CAMES (100% numérique), les mesures suivantes ont été prises depuis la session 2019 :

- Disponibilité en téléchargement du [Guide d'évaluation des enseignants-chercheurs et chercheurs dans le cadre des CCI \(version 2017-2021, 2e édition\)](#), pour les enseignants-chercheurs et chercheurs ainsi que les formulaires de certaines pièces à fournir, sur toutes les plateformes du CAMES, www.lecames.org, Facebook, Lundi CAMES, etc. À titre de rappel, les candidats doivent obligatoirement utiliser les formulaires CAMES et se conformer à la liste des pièces demandées, afin d'éviter tout désagrément;
- Création ou consolidation des Commissions institutionnelles d'évaluation des dossiers d'inscription sur les listes d'aptitude CCI, conformément à la note d'orientation à l'attention des Responsables des IESR de l'espace CAMES n° 058.2018/CAMES/SG/KP du 31 juillet 2018;
- Transmission par tous les candidats, à la Commission institutionnelle CCI de l'université/institut/du centre de recherche, du dossier physique, conformément aux prescriptions figurant sur le Guide des enseignants-chercheurs et chercheurs pour vérification de la conformité des pièces;
- Préinscription en ligne **obligatoire** pour tous les candidats : cette préinscription se fait avec le même dossier physique, numérisé sous forme de fichiers au format PDF (e-dossier). Une attention particulière de la part des candidats est sollicitée, lors de la préinscription.
- Les renseignements inscrits doivent être corrects et précis afin d'éviter les erreurs sur les attestations d'inscription et de non-inscription qui seront générées automatiquement à partir de la plateforme;
- Traitement des dossiers par les rapporteurs et les membres des CTS, exclusivement en numérique.

2 adresses mail sont créées pour toute assistance technique ou relative aux procédures :

- assistance_technique@cames.online
- assistance_procedure@cames.online

La date limite de dépôt des dossiers physiques à la Commission institutionnelle locale de traitement des dossiers est déterminée par votre institution d'enseignement supérieur ou de recherche, selon une planification préalable.

Pour préserver la démarche qualité dans le traitement des dossiers, dont le nombre augmente annuellement, tout dossier incomplet en ligne ou n'ayant pas **respecté strictement** la procédure susévoquée, sera déclaré irrecevable.

Dans ce contexte, le Secrétariat général recommande de veiller scrupuleusement au respect du chronogramme du processus d'évaluation ci-joint, notamment la transmission de la liste des dossiers conformes, comportant la date, la signature et le cachet du Recteur, Président d'université, Directeur/Délégué général de centre de recherche) au CAMES, entre le **16 février et le 1er mars 2023**.

Cette liste, générée automatiquement après la validation de la conformité des dossiers, peut être envoyée par mail, à l'adresse ci-après : cci@cames.online.

Enfin, conformément à la décision du CCG, lors de la 27^e session des Comités Consultatifs Interafricains tenue à Niamey en 2005, **aucun complément de dossier** ne sera reçu, **au-delà du 15 février 2023**, à l'**exception des rapports de soutenance**.

En outre, le **Secrétaire Général du CAMES attire l'attention des parties prenantes aux CCI que seule l'attestation d'inscription ou de non-inscription sur les listes d'aptitude délivrée par le CAMES est de rigueur. Tout autre document attestant l'inscription ou la non-inscription entraîne une irrecevabilité de la candidature. Il invite donc les Recteurs/Présidents d'université et les Directeurs généraux des Centres de recherche des pays membres du CAMES à ne pas signer de tel document.**

[CLIQUEZ ICI POUR TÉLÉCHARGER LE GUIDE D'ÉVALUATION DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS & CHERCHEURS DANS LE CADRE DES CCI \(VERSION 2017-2021\)](#)



45e session des CCI : rappel des procédures de candidature

La 45e session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI) a été lancée le 15 décembre 2022, conformément au chronogramme établi.

Le Secrétaire Général du CAMES invite les candidats et les institutions d'Enseignement supérieur et de Recherche (IESR) à se conformer aux procédures de candidature édictées par le CAMES, pour une meilleure qualité du dossier et exhaustivité de candidature, à travers :

- La mise en place des activités des commissions institutionnelles telle que prônée par le CAMES depuis la dématérialisation du dossier de candidature dans le cadre du programme des CCI.

Pour rappel, les commissions institutionnelles ont pour rôle d'accompagner les candidats dans la constitution et la vérification de la conformité des e-dossiers, conformément au [Guide d'évaluation des enseignants-chercheurs et chercheurs dans le cadre des CCI \(version 2017-2021, 2e édition\)](#), via leurs espaces de travail sur la plateforme numérique [e-CAMES](#).

Les paramètres d'accès à la plateforme pour les commissions institutionnelles sont les mêmes que ceux de l'année dernière.

- La nécessité pour les candidats de transmettre leurs e-dossiers de candidature, via la plateforme, avant la clôture des préinscriptions, prévue pour le 15 février 2023 à 23 h 59 GMT.

Cela a pour intérêt de mettre en branle les commissions institutionnelles aux fins de bénéficier au plus tôt de leurs amendements.

Chaque candidat doit se rendre dans son espace privé sur la plateforme, dans la rubrique « TRANSMISSION » et puis cliquez sur le bouton (couleur rouge) « Soumettre votre dossier de candidature ».

La transmission du dossier, avant le 15 février 2023, n'empêche pas la poursuite de l'actualisation de l'e-dossier jusqu'à la date d'échéance des candidatures, tout en intégrant automatiquement, au fur et à mesure, les modifications effectuées.

- La transmission de la liste des candidatures par le Président/Recteur/Directeur de l'institution, via la plateforme e-CAMES, à compter du 16 février au 1er mars 2023.

Les paramètres d'accès à la plateforme, pour le Président/Recteur/Directeur, sont les mêmes que ceux de l'année dernière (lien de la plateforme e-CAMES : <https://www.cames.online>)

Pour toutes préoccupations, prière d'écrire à assistance_technique@cames.online.

NB : Tout dossier non transmis dans cette période du 16 février au 1er mars 2023, même étant sur la plateforme e-CAMES, ne sera pas pris en compte dans la suite du processus du programme CCI.



Sénégal : Lancement officiel du Statut National de l'Étudiant-Entrepreneur (SNEE)

Le Ministre de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation, Pr Moussa BALDE a procédé au lancement officiel du Statut National de l'Étudiant-Entrepreneur (SNEE), ce mardi 24 janvier 2023 à l'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM) de Diamniadio.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Recteur de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), du Directeur Général de l'Enseignement supérieur, de plusieurs hautes personnalités du Système d'enseignement supérieur et du Secteur privé, des étudiants, etc.



Québec-Côte d'Ivoire : Signature d'un protocole d'accord sur la mobilité des étudiants

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), le Pr Adama Diawara a procédé, le jeudi 26 janvier 2023, à la signature d'un Protocole d'accord entre le Gouvernement du Québec et son département ministériel sur la mobilité des apprenants du système d'enseignement supérieur et de recherche scientifique ivoirien.

« Depuis septembre 2012, la Côte d'Ivoire a basculé dans le système Licence Master Doctorat (LMD) et l'un des objectifs majeurs recherchés de ce basculement est la mobilité des apprenants et des Enseignants-Chercheurs et Chercheurs. C'est avec beaucoup de joie que nous allons signer cette entente qui porte sur la mobilité des étudiants » a indiqué le Pr Adama DIAWARA.



Source : <https://facebook.com/enseignement.superieur.ci>



Guinée/Coopération universitaire : La Ministre Diaka SIDIBÉ signe un mémorandum d'entente avec son homologue saoudien

En visite de travail en Arabie Saoudite depuis quelques jours, Dre Diaka SIDIBÉ, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, a procédé à la signature d'un mémorandum d'entente avec son homologue saoudien.

Cet important et historique partenariat permettra entre autres la création d'un Institut de langue arabe en Guinée en coopération avec une université saoudienne.

Dans cette coopération, figure l'octroi des bourses aux étudiants guinéens ainsi que l'ouverture aux nombreux programmes d'études pour la Guinée à part la médecine. Cette convention offre également l'opportunité d'échanges scientifiques et académiques ainsi que des facilités dans la mobilité des enseignants et des étudiants.

Au nom de tous ses collaborateurs, Dre Diaka SIDIBÉ s'est réjouie de la concrétisation de ce projet qui elle l'espère, portera ses fruits pour le bien des étudiants guinéens.



Source : Service communication MESRI/Guinée

Mali : Le Ministre Amadou KEÏTA préside un Conseil des ministres extraordinaire de WASCAL

Le mardi 24 janvier 2023, le Professeur Amadou Keita, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a présidé une réunion virtuelle du Conseil des ministres de WASCAL.

La rencontre avait pour objet d'échanger sur le projet de Déclaration qui doit être adopté par les États membres de WASCAL et de SASCAL, l'institution similaire regroupant les États de l'Afrique australe, ainsi que la République Fédérale d'Allemagne. Cette déclaration devrait être signée en février 2023 à Berlin à l'occasion de la célébration des dix ans des deux organisations.

Il faut rappeler que WASCAL est le Centre ouest-africain de recherche et de services sur le changement climatique et l'utilisation adaptée des terres.



Source : <https://www.facebook.com/MESRS>



Niger : Le Ministre Mamoudou DJIBO lance la semaine africaine des sciences et de la recherche

La cérémonie de lancement officiel des activités de la semaine africaine des sciences et de la recherche a eu lieu, le mardi 24 janvier 2023, à la faculté des Sciences et Techniques de l'université Abdou Moumouni de Niamey, sous le parrainage du Ministre nigérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Mamoudou DJIBO, Ph. D.

« Utiliser le pouvoir transformateur de la science, la technologie, l'ingénierie et des mathématiques pour propulser la réalisation des objectifs de développement durable », c'est sous ce thème que se tient l'édition 2023 de la semaine Africaine des Sciences.

La Semaine Africaine des Sciences et de la recherche vise à faire découvrir l'univers de la science, de la recherche, et de la technologie à travers des journées scientifiques coordonnées sur tout le continent.

Source : MESR/Niger



Bénin : Mise en place de la Délégation au Contrôle et à l'Éthique dans l'Enseignement supérieur (DCE)

L'une des décisions prises par le Conseil des Ministres qui s'est réuni le mercredi 25 janvier 2023, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, a été la mise en place de la Délégation au Contrôle et à l'Éthique dans l'Enseignement supérieur (DCE).

Rattachée au Conseil national de l'Éducation, la DCE a pour mission de veiller au respect, par les enseignants et les chercheurs, des obligations professionnelles et de la déontologie dans les écoles supérieures et universités publiques, de même que dans les établissements privés d'Enseignement supérieur et au niveau de la recherche scientifique. Aussi, le Conseil a-t-il adopté le décret fixant ses attributions, son organisation et son fonctionnement.

Enfin, a été également pris, au titre des mesures normatives, le décret portant conditions de mise en œuvre du programme de vérification de la conformité de produits ciblés, importés ou manufacturés localement.



Source : <https://sgg.gouv.bj/>



OPPORTUNITÉS

Appels à candidatures

Conférence économique internationale de Dakar

AMÉLIORER LE CIBLAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR UNE ÉCONOMIE SOLIDE,
INCLUSIVE ET GÉNÉRATRICE D'EMPLOIS DÉCENTS EN AFRIQUE

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

2 au 3 mai 2023

Appel de communications – Conférence économique internationale de Dakar, 2 et 3 mai 2023

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) a le plaisir d'annoncer l'organisation d'une conférence économique internationale dont le thème central sera « Améliorer le ciblage des politiques publiques pour une économie solide, inclusive et génératrice d'emplois décents en Afrique ».

La conférence aura lieu en présentiel à l'UCAD (Dakar), les 2 et 3 mai 2023, et sera organisée en collaboration avec le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) dans le cadre du projet « Renforcement des politiques publiques pour les emplois décents en Afrique francophone dans le contexte de la COVID-19 » (projet financé par le CRDI et réalisé l'UCAD).

L'événement se veut un forum pour discuter des défis auxquels fait face l'Afrique dans sa quête d'une croissance durable et inclusive qui répond aux aspirations de ses jeunes et de ses femmes, et les politiques et stratégies économiques et sociales à même de permettre au continent de relever ces défis dans le contexte d'une économie mondiale en évolution et constamment soumise à des crises.

Le programme de la conférence sera riche et varié pour favoriser les échanges d'expériences, la dissémination des connaissances et le réseautage. Il comprendra des tables rondes, des séances de communications libres, des ateliers de formation et des expositions de partenaires et de jeunes entrepreneurs.

Les séances de communications libres sont ouvertes à toutes les personnes des milieux universitaire, gouvernemental, privé et associatif partout dans le monde, qui souhaitent partager les résultats de leurs travaux de recherche ou leurs pratiques et initiatives.

Les personnes qui désirent participer à une séance de communications libres peuvent dès maintenant, et jusqu'au 28 février, soumettre une proposition en vue de son évaluation par le comité scientifique de la conférence. Les décisions du comité seront communiquées vers le 15 mars 2023.

- **Pour plus d'informations sur la conférence :** ceid2023.ucad.sn
- **Pour soumettre une proposition :** ceid2023.ucad.sn/soumissions
- **Pour nous contacter :** ucad-crdi@ucad.edu.sn

Dates importantes :

28 février 2023	Dernier jour pour soumettre une proposition de communication
15 mars 2023	Communication des résultats de l'évaluation des propositions
1er avril 2023	Début des inscriptions à la conférence
2 mai 2023	Début de la conférence
Juillet 2023	Publication des actes de la conférence
Automne 2023	Publication des textes sélectionnés dans un numéro spécial de revue ou dans un ouvrage collectif

Appel à candidatures : Programme de mobilité internationale pour jeunes doctorant(e)s en sciences économiques

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) est heureuse d'annoncer le lancement d'un programme de mobilité internationale destiné aux jeunes doctorant(e)s de l'espace francophone africain. Financé par le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) dans le cadre du projet « Améliorer le ciblage des politiques publiques pour l'emploi décent en Afrique francophone dans le cadre de la pandémie de COVID-19 », le programme a pour objectif de soutenir huit (8) jeunes doctorants en sciences économiques pour des séjours de recherche à l'international.

Les séjours sont d'une durée maximale de trois mois et auront lieu à l'UCAD (Sénégal) ou dans une autre grande université africaine.

Les candidat(e)s retenu(e)s bénéficieront d'une bourse de mobilité applicable aux frais de transport, d'assurances et de séjour.

Les jeunes doctorant(e)s qui souhaitent participer à ce programme doivent soumettre leur dossier de candidature en ligne avant le samedi 4 février 2023 à minuit, heure de Dakar.

Pour connaître les conditions requises et la démarche à suivre pour présenter une candidature, veuillez visiter le site <https://crdi-cooperation.ucad.sn>.

UVS : Appel à candidatures pour la formation continue au titre de l'année académique 2022-2023

L'Université virtuelle du Sénégal (UVS) vous informe que la campagne de recrutement au titre de la formation continue (payante), pour l'année académique 2022-2023 est officiellement ouverte.

Les offres de formations concernent les cycles Licence et Master et des programmes de Certification et en Capacité.

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue exclusivement en ligne, sur la plateforme <https://admission.uvs.sn>, au plus tard le mardi 31 janvier 2023, à 23 h 59 GMT.

4th Central African School on Electronic Structure Method and Application (CASESMA)

Deadline: January 31, 2023.

Appel à candidatures : Prix Louis D'Hainaut de la meilleure thèse en technologie éducative, édition 2023

Date limite : 1er février 2023

Offre de 2 bourses de recherches postdoctorales du consortium « AGRINATU-RA/ERAIFT » sur financement de l'Union européenne

Date limite : 6 février 2023 à 16 h heure de Kinshasa

Appel à candidatures : Programme de diplôme de troisième cycle du CIPT

Date limite : 28 février 2023



AGENDA

Activités prévues au titre de l'année 2023

Conformément au chronogramme des rotations des programmes du CAMES adopté par le Conseil des Ministres, les activités ci-après sont au programme pour l'année 2023 :

Programmes	Dates	Pays hôtes
Réunion extraordinaire du Comité Consultatif Général (CCG)	27 février au 1 ^{er} mars 2023	Congo
Réunion des Présidents de CTS	Mars 2023	Burkina Faso
40 ^e Session ordinaire du Conseil des Ministres	22 au 26 mai 2023	Niger
Réunion du Collège des Présidents du 21 ^e Concours d'Agrégation des Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion	Juin 2023	Burkina Faso
Réunion des Coordonnateurs des Programmes Thématiques de Recherche	Juin 2023	Burkina Faso
45 ^e session des Comités Consultatifs Interafricains (Travaux du Comité Consultatif Général [CCG] en présentiel)	27 au 29 juillet 2023	Togo
21 ^e Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion	6 au 15 novembre 2023	Niger
Atelier de formation en Assurance Qualité	Novembre 2023	Mali
38 ^e Colloque sur la Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes (PRED/CAMES)	Novembre 2023	Mali
6 ^e Journées Scientifiques du CAMES	Décembre 2023	Guinée Équatoriale





CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

REJOIGNEZ LE RÉSEAU ALUMNI CAMES

<https://alumni.lecames.org>

ENSEMBLE, LAISSONS
À LA POSTÉRITÉ UNE EMPREINTE POSITIVE
DE NOTRE QUALIFICATION PAR LE CAMES



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1968 - 2023

55 ans

APRÈS

**CONSOLIDONS NOS ACQUIS
POUR MIEUX INNOVER**